

# Fiche de Données de Sécurité

Produit : **FLORANID PERMANENT**

Conformément au Règlement CE N° 1907/2006

Page 1 de 7

Date de mise à jour : 08/02/2007

Version : 2007-01

Référence : FDS\_211

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION, DE LA SOCIETE / ENTREPRISE\*

Nom du produit : FLORANID PERMANENT

Fournisseur : COMPO France SAS  
Zone Industrielle  
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE  
Tel: 03 81 40 25 25

Renseignements en cas d'urgence:

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Contact FDS : info@compo.fr

Utilisation : Engrais.

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS\*

Classement européen : Cette préparation n'est pas réglementée selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Indications de risque pour  
l'homme et

l'environnement : Selon les directives CEE, pas d'étiquetage obligatoire pour la manipulation.

## 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS\*

### Nature chimique :

NPK - engrais contient: nitrate d'ammonium, N,N' -(2-Methylpropyliden)-bis-urea, phosphate d'ammonium, autres phosphates, sels de : calcium, potassium, éventuellement sulfate de magnésium, composés à base d'oligo-éléments.

### Composants dangereux :

Nom Chimique : Nitrate de l'ammoniaque

No.-CAS : 6484-52-2

No.-EINECS : 229-347-8

No.-Index : -

Symbole(s) : -

Phrase(s) de risque : -

Concentration [%] : >= 10,00 - <= 70,00

# Fiche de Données de Sécurité

Produit : **FLORANID PERMANENT**

Conformément au Règlement CE N° 1907/2006

Page 2 de 7

Date de mise à jour : 08/02/2007

Version : 2007-01

Référence : FDS\_211

## 4. PREMIERS SECOURS

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Inhalation :            | Repos, air frais, secours médical.<br>En cas de risque de perte de conscience, installer et transporter la victime en position latérale stable. Le cas échéant, pratiquer la respiration artificielle.<br>Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde (p. ex. Dexamethason). |
| Contact avec la peau :  | Laver à fond avec de l'eau et du savon.  |
| Contact avec les yeux : | Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.  |
| Ingestion :             | Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical.   |
| Avis aux médecins :     |  |
| Symptômes :             | Les symptômes peuvent survenir à retardement.  |
| Risques :               | L'inhalation de produits de décomposition peut provoquer des œdèmes pulmonaires.   |
| Traitement :            | Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pour la formation de méthémoglobine: administrer du diméthylaminophénol, ensuite du thiosulfate de sodium.  |

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

|   |   |
|---|---|
| Moyens d'extinction appropriés :                                    | En cas d'incendie à proximité: eau, eau pulvérisée, extincteur à sec.   |
| Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : | Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), mousse, sable.   |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :            | Décomposition possible au-dessus de 100 °C. Produits de décomposition thermique : Gaz nitreux (oxydes d'azote).   |
| Equipements spéciaux pour la protection des intervenants :          | Porter un appareil respiratoire autonome.   |
| Information supplémentaire :  | Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.<br>Les résidus d'incendie doivent être éliminés conformément aux réglementations officielles locales. |

# Fiche de Données de Sécurité

Produit : **FLORANID PERMANENT**  
Conformément au Règlement CE N° 1907/2006  
Page 3 de 7  
Date de mise à jour : 08/02/2007  
Version : 2007-01

Référence : FDS\_211

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Rincer les petites quantités à l'eau. Eliminer les eaux résiduelles conformément à la réglementation en vigueur.

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE\*

Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter toute contamination. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Protéger de l'action de la chaleur. Protéger de l'humidité.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le produit n'est pas combustible. Il peut abaisser la température d'auto-inflammation de substances combustibles.

Stockage :

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières combustibles. Eviter de toute contamination. En cas de stockage en vrac ne pas mélanger avec d'autres engrais. Protéger de l'humidité (le produit est hygroscopique, possibilité de prise en masse).

Stockage avec d'autres substances :

Stocker à l'écart d'autres produits : Explosif, comburant, extrêmement inflammable, facilement inflammable, corrosif, très toxique et toxique.

Le produit n'est pas susceptible d'auto-entretenir et de développer la décomposition thermique (test en auge selon recommandations ONU).

## 8. PROTECTION INDIVIDUELLE

Equipement de protection individuelle :

Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas de formation d'aérosols/ de poussières inhalables. Filtre à particules EN 143 P1 (faible capacité de rétention (particules solides de produits inertes)).

Mesures d'hygiène : Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Pratiques générales d'hygiène industrielle.

# Fiche de Données de Sécurité

Produit : **FLORANID PERMANENT**  
Conformément au Règlement CE N° 1907/2006  
Page 4 de 7  
Date de mise à jour : 08/02/2007  
Version : 2007-01

Référence : FDS\_211

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect :

Forme : Granulé.

Couleur : Variable en fonction de la coloration.

Odeur : Pratiquement inodore.

Données de sécurité :

pH : Env.5 à 100 g/l (20 °C)

Point/intervalle de fusion : > 100°C

Température de décomposition : Décomposition au-dessus de 100 °C possible.

Point éclair : Note : Sans rapport.

Dangers d'explosion : Ne s'applique pas (Directive 84/449/EWG, A.14).

Propriétés comburantes : Ne s'applique pas.  
Méthode : Propriétés oxydantes (solides).

Masse volumique apparente : Env. 1.000 kg/m<sup>3</sup>

Solubilité dans l'eau : En grande partie soluble.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : 100°C.  
Note: Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.  
Le produit n'est pas susceptible d'auto-entretenir et de développer la décomposition thermique.

Matières à éviter : Substances avec une réaction acide.  
Substances réactives alcalines.  
Ne pas mélanger avec des substances inflammables, susceptibles d'être oxydées :  
Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

# Fiche de Données de Sécurité

Produit : **FLORANID PERMANENT**  
Conformément au Règlement CE N° 1907/2006  
Page 5 de 7  
Date de mise à jour : 08/02/2007  
Version : 2007-01

Référence : FDS\_211

Produits de décomposition  
dangereux :

Gaz nitreux (oxydes d'azote), ammoniac, éventuellement acide chlorhydrique.  
Formation d'ammoniac sous l'action de bases.

Décomposition thermique :

Env.100 °C  
Le produit n'est pas susceptible d'auto-entretenir et de développer la décomposition thermique.  
Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Réactions dangereuses :

La formation de produits de décomposition gazeux entraîne une surpression dans les containers hermétiquement fermés.  
Formation d'ammoniac sous l'action de bases.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë :

DL<sub>50</sub> rat  
Dose : > 2.000 mg/kg

Irritation de la peau :

Lapin  
Résultat : non irritant  
Méthode : OCDE Ligne directrice 404

Irritation des yeux :

Lapin : Non irritant.  
Méthode : OCDE Ligne directrice 405

Information  
supplémentaire :

Risque de formation de méthémoglobine.  
Le produit n'a pas été testé.  
Cette information provient de produits de composition analogue.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques :

Toxicité pour les  
poissons :

CL<sub>50</sub>  
Espèces : espèces variées  
Dose : > 100 mg/l  
Méthode : Toxicité aiguë chez le poisson

Information écologique  
supplémentaire :

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

# Fiche de Données de Sécurité

Produit : **FLORANID PERMANENT**  
Conformément au Règlement CE N° 1907/2006  
Page 6 de 7  
Date de mise à jour : 08/02/2007  
Version : 2007-01

Référence : FDS\_211

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : Si le produit a subi des altérations (prise en masse...), vérifier s'il est toutefois réutilisable avant de le considérer comme un déchet. Contacter le fabricant.

Emballages Contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

Code déchets : 02 01 09.

Nom du déchet : Déchets agrochimiques autres que ceux visés à la rubrique 02 01 08.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| Règlement Transport                 | ADR / RID / ADNR  | IMDG | IATA |
|-------------------------------------|---|------|------|
| Numéro ONU                          | <b>PRODUIT NON SOUMIS AUX PRESCRIPTIONS DE TRANSPORTS</b> |      |      |
| Désignation officielle de transport |   |      |      |
| Classe                              |   |      |      |
| Groupe Emballage                    |   |      |      |
| Etiquette(s) de Danger              |   |      |      |
| Marquage colis                      |   |      |      |

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES\*

Étiquetage selon la Directive-CEE : Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les directives CE.

Législation nationale :

Rubrique ICPE : 1331 – III

# Fiche de Données de Sécurité

Produit : **FLORANID PERMANENT**  
Conformément au Règlement CE N° 1907/2006  
Page 7 de 7  
Date de mise à jour : 08/02/2007  
Version : 2007-01

Référence : FDS\_211

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases R des dangers  
mentionnés aux chapitres  
2 et 3 :

Aucune.

Origine :

Cette fiche a été réalisée sur la base des informations fournies et mises à jour par le fabricant.

Annule et remplace la version précédente

**Les modifications sont signalées par la présence du symbole « \* »**

### Autres informations

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.